

NOUVEAU PRESIDENT / MEMBRE DU BUREAU : RESPONSABILITES ET OBLIGATIONS

Créer ou avoir créé une association loi 1901 présente des avantages considérables.

Cela nécessite des démarches administratives ainsi qu'une gestion rigoureuse afin de sécuriser, fiabiliser et pérenniser son fonctionnement.

La fonction de Président ou membre du bureau, implique des responsabilités et obligations légales et éthiques, liées à leurs rôles.

C'est pourquoi, il est important de maîtriser les enjeux clés de ces fonctions.

Objectif : Connaître l'essentiel des responsabilités et obligations d'un Président et des membres du bureau, en 3h top chrono

Format : 3 heures

Public : Président, dirigeant ou membre du bureau

Prérequis : Être Président, membre du bureau d'une association essonniennne

PROGRAMME

1 - S'assurer d'avoir des statuts complets, démocratiques en regard de l'objet de l'association

2 - Les administrations et partenaires nécessaires à l'association

**2 - Président, bureau, conseil d'administration : quelle utilité ? Quelle organisation ?
Rôles et responsabilités ?**

3 - L'assemblée générale

4 - Une assurance, un compte en banque sont-ils utiles ?

5 - Mettre en place un budget prévisionnel

6 - Etre en règle avec le RGPD

Thématiques complémentaires conseillées au cours de l'année

Nouveau Président / Membre du bureau : le b-a.b.a et les obligations de l'association (1J)

La gestion d'une association en 3 points clés

Le b.a-ba du RGPD en 3h top chrono

Le traitement des archives de l'association papier-numérique

Les clés d'une AG réussie

Droits d'auteur, droits d'image, droits d'internet

Les bénévoles, "une ressource précieuse" à valoriser

Le b.a-ba de la méthodologie de projet associatif

Trouver des fonds publics-privés

Elaborer son budget prévisionnel